

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU 15 MAI 2019

Embargo : jusqu'au 15.05.2019 à 6h00

En Suisse la conciliation Travail-Famille stagne

En Suisse le degré de la conciliation Travail-Famille des entreprises n'a guère changé par rapport à l'année précédente. Il ne s'est ni détérioré ni amélioré. C'est ce que montre la récente enquête représentative du Family Score menée par Pro Familia Suisse, l'organisation faîtière des organisations familiales en Suisse. Par rapport à l'année précédente, les Suisses pensent que leurs employeurs sont aussi favorables à la famille que l'an dernier. Seule la possibilité de « cumuler les heures supplémentaires pour pouvoir les compenser ultérieurement » s'est améliorée par rapport à l'année précédente.

L'importance de la conciliation Travail-Famille gagne en importance. Pro Familia Suisse, association faîtière des organisations familiales en Suisse, a donc mené pour **la troisième fois consécutive**, en collaboration avec l'institut de recherche TransferPlus, une enquête représentative sur la conciliation Travail-Famille dans les entreprises. Du 19 jusqu'au 21 mars 2019, environ 750 personnes travaillant en Suisse ont été interrogées.

Le plus important en bref :

- Le Family score en 2019 (un indicateur de la conciliation des vies professionnelle et familiale) avec 62 points sur 100 possible est exactement le même que l'année précédente. Ce score est considéré comme « suffisant ».
- Pratiquement toutes les offres qui permettent aux employés de concilier de manière optimale vie professionnelle et vie familiale stagnent au niveau de l'année précédente, voire parfois sont légèrement en baisse. Seule la possibilité de « cumuler les heures supplémentaires pour pouvoir les compenser ultérieurement » montre une amélioration de l'offre.
- Bien que le nombre de mesures favorables à la famille proposées n'ait guère changé ou même légèrement diminué par rapport à l'année précédente, la couverture de la demande a augmenté. Cela signifie que la majorité des offres sont disponibles là où elles sont nécessaires (meilleure adéquation entre l'offre et la demande).
- La demande non couverte a de nouveau diminué par rapport à l'année précédente (2017 : -28 / 2018 : -24 / 2019 : -22). En d'autres termes, la demande est mieux satisfaite même si l'éventail des mesures favorables à la famille n'a pas été élargi. Une explication possible est que les attentes envers les employeurs sont devenues plus prudentes et que les employés recherchent de plus en plus des solutions individuelles.

- La demande non couverte reflète la réduction de l'offre. En particulier, lorsque l'offre a diminué par rapport à l'année précédente, les besoins non satisfaits sont plus importants (par exemple, rabais spéciaux pour les membres de la famille, possibilité de travailler à la maison (home office), horaires flexibles, soutien actif pour la conciliation Travail-Famille)
- Les résultats de l'enquête représentative actuelle montrent que, bien que de nombreuses entreprises et administrations offrent des conditions favorables à la famille, il existe encore un grand potentiel d'optimisation. Pro Familia Suisse continuera à promouvoir et, le cas échéant, à améliorer la conciliation Travail-Famille.

Sur le Family Score

Le Family Score est un outil informatique élaboré scientifiquement destiné aux employé-e-s. Il indique par un score entre 0 et 100 le degré de conciliation Travail-Famille dans une entreprise ou une administration. Les collaborateurs-trices peuvent, au moyen d'un court questionnaire élaboré dans plusieurs langues, faire part anonymement de leurs attentes et besoins et les comparer avec l'offre existante de l'organisation dans laquelle ils-elles travaillent. L'entreprise ou l'administration reçoit alors un rapport indiquant là où les attentes et les besoins de leurs employé-e-s en matière de conciliation Travail-Famille sont les plus élevés. **Les entreprises et les administrations bénéficieront d'une participation gratuite en 2019.**

www.familyscore.ch

www.jobetfamille.ch

Personne de contact :

Dr Philippe Gnaegi

Directeur Pro Familia Suisse

079 476 29 47

philippe.gnaegi@profamilia.ch